



## CP du 7 avril 2017 : Le Livre blanc ou « Livre vert » de la filière du granulé de bois pour les candidats à la présidentielle

*Le chauffage au granulé de bois possède de solides atouts : indépendance énergétique, avantage économique fort, meilleure qualité de l'air. La jeune filière du chauffage au granulé de bois est portée par des acteurs impliqués qui proposent une alternative aux énergies conventionnelles. Pour faire face à ces énergies qui bénéficient d'un degré de notoriété maximum, la filière « granulé de bois » a aujourd'hui besoin d'un soutien politique fort. C'est la raison pour laquelle elle demande, entre autres, dans le « Livre vert » que le **Crédit d'Impôt à la Transition Énergétique (CITE)** soit exclusivement réservé aux énergies renouvelables.*

L'association Propellet France et les acteurs de la filière du chauffage au granulé de bois interpellent les candidats en leur demandant dans le « Livre vert » de la filière du granulé de bois de se mobiliser pour les énergies renouvelables et notamment pour la filière du chauffage au granulé de bois.

Le « Livre blanc » est naturellement devenu le « Livre vert » car le granulé de bois est une énergie locale, propre et écologique.

Téléchargez le « Livre vert » [ICI](#)

La première requête du « Livre vert » auprès des décideurs politiques est de réserver exclusivement le **Crédit d'Impôt à la Transition Énergétique (CITE)** aux énergies renouvelables. En effet, dans un contexte de transition énergétique, il est encore surprenant de constater que les énergies fossiles (fioul et gaz) puissent bénéficier de la même aide alors que, comme son nom l'indique, le **Crédit d'Impôt à la Transition Énergétique**, devrait avoir pour but de stimuler les nouvelles filières qui offrent une alternative aux énergies conventionnelles.





Les autres demandes concernent **les moyens de faciliter la prescription du chauffage au granulé de bois, que ce soit par le biais de la certification ou des outils existants.**

Le « Livre vert » est aussi là pour rappeler **les solides atouts qu'offre le chauffage au granulé de bois : une précieuse indépendance énergétique, une réponse à la précarité énergétique (grâce à un avantage économique fort) et la solution pour une meilleure qualité de l'air.**

La dernière partie du « Livre vert » souligne **le poids de cette filière jeune portée par des acteurs motivés** qui s'impliquent pour proposer une énergie locale, économique et écologique. Des acteurs qui prennent des **risques financiers pour offrir un produit et un service de qualité.** Des acteurs qui s'engagent pour **créer et pérenniser des emplois non-délocalisables.** (Les emplois devraient augmenter de 170% d'ici 2020).

Aujourd'hui, alors que **les Français sont prêts à passer aux énergies renouvelables et que 87%\*** d'entre eux l'ont exprimé, seul l'appui politique semble faire défaut. Pourtant, il devient **urgent d'encourager le consommateur à se détourner d'une énergie conventionnelle pour faire le choix d'une énergie renouvelable.**

Face à la puissance de l'offre traditionnelle « boostée » par d'importants moyens de communication, il faudra un courage certain aux futurs décideurs politiques pour soutenir le développement des énergies renouvelables.

Dans ce « **Livre vert** », les acteurs de la filière du chauffage au granulé de bois demandent aux décideurs politiques **de mettre en place des mesures utiles et efficaces pour stimuler le marché du chauffage au granulé de bois.** Ce mode de chauffage doit en effet faire partie intégrante du mix énergétique.

\* Source Opinion Way pour Qualit'ENR

